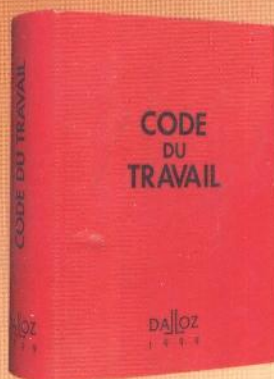


synthèse

Droit du travail

l'essentiel



Jean-Paul Antona

SIR
EDITIONS
ITY

synthèse 

CABLE DES MATIERES

DR 7A2

Droit du travail



l'essentiel

Jean-Paul Antona

Docteur d'État en droit - CPA

Professeur de droit du travail au groupe HEC et au CERAM

Chargé de cours à l'École Polytechnique

Avocat au barreau des Hauts-de-Seine

Ancien conseiller prud'homal

24203

2
1
2

1999

SIREY

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1. PETITE HISTOIRE DU DROIT DU TRAVAIL	1
1.1. Différentes conceptions vont se succéder dans la considération du travail au cours de l'histoire	2
1.2. Préliminaires juridiques	2
2. LE DROIT DU TRAVAIL	3
3. LES SOURCES	4
3.1. Les sources internationales	4
3.2. Sources nationales	5
4. DÉMARCHE DE L'OUVRAGE	8
TITRE I : L'environnement externe et les contraintes internes de l'entreprise	9
1. Les relations avec l'inspecteur du travail	11
1. LES ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES DE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL	11
1.2. Le rôle décisionnel de l'inspecteur du travail	16
1.3. Le rôle de conseil, d'arbitre et de conciliateur de l'inspecteur du travail	18
2. LES MOYENS D'ACTION DE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL	19
2.2. Le droit de communication	20
2.3. Les affiches obligatoires	22
3. LE DROIT DE PRÉLÈVEMENT DE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL	23
4. LE DROIT D'ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL	23
5. LES RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL	24
6. LA CONSTATATION ET LA POURSUITE DES INFRACTIONS	25

2. ■■■■ Les juridictions compétentes en matière sociale	27
1. L'INSTANCE PRUD'HOMALE	28
2. LA PROCÉDURE D'APPEL	31
3. LE POURVOI DEVANT LA COUR DE CASSATION	32
4. LE RÉFÉRÉ PRUD'HOMAL	32

TITRE II : Les relations individuelles du travail 35

SOUS-TITRE I : La formation du contrat de travail 37

1. ■■■■ L'embauche 39

1. FORMALITÉS ET DÉCLARATIONS AUPRÈS DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE	39
2. DÉCLARATION À L'INSPECTION DU TRAVAIL ET CONTRÔLE ADMINISTRATIF DE L'EMPLOI	41
3. VISITE MÉDICALE D'EMBAUCHE	42

2. ■■■■ Les types de contrat de travail 45

1. LE CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE	45
2. LE CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE	52
3. LE CONTRAT DE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL	56
4. LE TRAVAIL À DOMICILE	61
5. LE TRAVAIL TEMPORAIRE (INTÉRIM)	62

SOUS-TITRE II : L'exécution du contrat de travail 67

1. ■■■■ La durée du travail 69

1. LA DÉTERMINATION DE LA DURÉE DU TRAVAIL	69
2. LES REPOS	79

2. ■■■■ Les congés dans l'entreprise 85

1. LES CONGÉS PAYÉS	85
2. LES AUTRES TYPES DE CONGÉS	90

3. ■■■■ Le pouvoir disciplinaire de l'employeur 95

1. CONTENU DU POUVOIR DISCIPLINAIRE	95
2. DÉFINITION DES SANCTIONS PAR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR	96
3. MISE EN ŒUVRE DU POUVOIR DISCIPLINAIRE	97
4. PROCÉDURE MINIMALE SIMPLIFIÉE APPLICABLE À TOUTES LES SANCTIONS	98
5. INTERDICTION DES SANCTIONS PÉCUNIAIRES	99
6. PRESCRIPTION DES FAITS FAUTIFS ET DES SANCTIONS	100

4. ■■■■ La maladie du salarié 101

1. LES OBLIGATIONS DU SALARIÉ ABSENT POUR CAUSE DE MALADIE	101
2. LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR	103
3. L'ABSENCE POUR MALADIE EST-ELLE UN MOTIF DE LICENCIEMENT?	103

4. ■■■■ Les rémunérations 105

1. LE SALAIRE	105
2. LES AUTRES TYPES DE RÉMUNÉRATION	107
3. LES COMPLÉMENTS NON MONÉTAIRES	108
4. LA PRESCRIPTION DES SALAIRES	109

TITRE III : La rupture du contrat de travail 111

1. ■■■■ La retraite 113

1. LE DÉPART À LA RETRAITE	113
2. LA MISE À LA RETRAITE DU SALARIÉ PAR L'EMPLOYEUR	115

2. ■■■■ La démission 119

1. LES DIFFÉRENTES FORMES DE DÉMISSION	119
2. LE PRÉAVIS DE DÉMISSION	121
3. LA DÉMISSION ABUSIVE	122
4. DÉMISSION ET ALLOCATIONS CHÔMAGE	122
5. LES INDEMNITÉS À VERSER	123
6. LES PIÈCES À DÉLIVRER EN CAS DE DÉMISSION	123

3. ■ Le licenciement	125
1. LE LICENCIEMENT NON FONDÉ SUR UNE FAUTE DU SALARIÉ	125
2. LE LICENCIEMENT D'UN SALARIÉ FAUTIF	128
3. LE LICENCIEMENT POUR RAISONS ÉCONOMIQUES	138
4. LE LICENCIEMENT DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	148
5. LE LICENCIEMENT DE LA FEMME EN ÉTAT DE GROSSESSE	150

TITRE IV : Les relations collectives du travail : les rapports de l'employeur avec les représentants du personnel

153

1. ■ Les délégués du personnel	155
1. CONDITIONS ET MODALITÉS DE MISE EN PLACE	155
2. LES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL	156
3. LES MISSIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL	159
4. LES MOYENS D'ACTION	161
5. LA PROTECTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	165
6. LES INFRACTIONS RELATIVES AUX INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL	166
2. ■ Le comité d'entreprise	169
1. MISE EN PLACE DE L'INSTITUTION (ART. L. 431-1, C. TRAV.)	169
2. COMPOSITION DU COMITÉ D'ENTREPRISE	172
3. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	173
4. ATTRIBUTIONS ET POUVOIRS (art. L. 432-4, L. 432-4-1, L. 432-5, C. trav.)	176
3. ■ Les délégués syndicaux	183
1. DÉSIGNATION (ART. L. 412-11, C. TRAV.)	183
2. LES MOYENS D'ACTION DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX	184
3. LES ATTRIBUTIONS DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX	186

4. ■ Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	189
1. ATTRIBUTIONS ET POUVOIRS (ART. L. 236-2, C. TRAV.)	189
2. MODE DE DÉSIGNATION	190
3. COMPOSITION	190
4. MOYENS D'ACTION ET FONCTIONNEMENT	191
Index alphabétique	195

Droit du travail

Jean-Paul Antona

• L'auteur

Jean-Paul Antona, Docteur en Droit, CPA, Professeur de Droit du travail au Groupe HEC et au CERAM dispense également des cours à l'École Polytechnique. Praticien du droit du travail et avocat spécialisé au Barreau des Hauts-de-Seine, il a exercé les fonctions de conseiller prud'homal. Auteur de nombreux ouvrages consacrés notamment au droit du travail il a publié dans la même collection *Droit de l'entreprise* en collaboration avec François Lengart.

• L'ouvrage

Un objectif majeur a guidé sa rédaction : fournir des informations claires, précises et aisément accessibles pour découvrir le droit du travail grâce à un aide-mémoire raisonné.

– Le livre situe l'entreprise dans son environnement et traite des relations individuelles entre l'employeur et le salarié (embauche, types de contrats, formulations, ruptures possibles, vie au sein de l'entreprise), ainsi que les rapports avec les représentants du personnel.

– En donnant les principes, les règles de conduite, des exemples actuels tirés de la jurisprudence et en concluant par une brève synthèse, l'auteur répond aux principales questions qui se posent quotidiennement aux usagers du droit du travail.

• Le public

– Non juristes, chefs d'entreprise, praticiens et usagers du droit du travail trouveront dans ce livre l'essentiel. Sous une forme résolument pratique l'ouvrage sera utile au Directeur des ressources humaines, au Directeur administratif et financier, au conseiller prud'homal, à l'expert comptable.

– L'étudiant disposera d'éclairages précis et synthétiques pour l'aider à résoudre les cas les plus typiques.



<http://www.dalloz.fr>

ISBN 2 24703580 9

98 F